



Schweizer  
Paraplegiker  
Stiftung

Fondation  
suisse pour  
paraplégiques

Fondazione  
svizzera per  
paraplegici

Swiss  
Paraplegics  
Foundation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Deux nouveaux membres au conseil de fondation

**Nottwil, le 19 janvier 2021 – Markus Béchir et Adrian Ritz ont désormais un siège au conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques. Ils ont été élus par le conseil de fondation sur proposition de la commission de nomination indépendante et remplacent trois membres de longue date, à savoir Jacqueline Blanc, Heinz Frei et Kuno Schedler.**

Les nouveaux membres du conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques s'appellent Markus Béchir et Adrian Ritz. Le prof. D' méd. Markus Béchir, 51 ans, d'Aarau est médecin-chef de la Médecine interne à la clinique Hirslanden Aarau et titulaire d'un Executive MBA de PHW Bern. Outre l'enseignement comme professeur à l'université de Zurich, il est aussi président du conseil d'administration du Centre suisse des paraplégiques. Entre autres, il couvrira le champ de prestations Médecine au sein du conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Le prof. D' rer. oec. Adrian Ritz, 50 ans, est professeur de Public Management à l'université de Berne ainsi que directeur gérant du centre de compétence pour le Public Management de l'université de Berne. De plus, il travaille pour différentes universités et conseils d'administration d'organisations nationales et internationales et conseille la Confédération, les cantons et communes. Outre son vaste savoir dans le domaine du Public Management, Adrian Ritz s'engagera dans le champ de prestations Recherche au sein du conseil de fondation. Son poste de président du conseil d'administration de la Recherche suisse pour paraplégiques lui sera alors utile.

« Nous sommes heureux que Markus Béchir et Adrian Ritz mettent leur énorme savoir et leur grande expérience à disposition du conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques », commente Heidi Hanselmann, présidente de la Fondation suisse pour paraplégiques. « Ce choix nous permet de couvrir les champs de compétence médecine et recherche, mais aussi de conquérir deux personnes qui s'engagent avec enthousiasme pour les intérêts des personnes blessées médullaires. »

### **Merci à Heinz Frei, Jacqueline Blanc et Kuno Schedler**

Lors de la dernière réunion de l'année, la présidente Heidi Hanselmann a pris congé de trois membres du conseil de fondation de longue date. Kuno Schedler, professeur d'économie d'entreprise à l'université de Saint-Gall, et Jacqueline Blanc, sport en fauteuil roulant à succès et représentante du service de soins, ont été élus au conseil de fondation en décembre 2009. Élu meilleur athlète paralympique au cours des 70 dernières années, Heinz Frei s'est engagé depuis mai 2002 avec beaucoup de passion pour le conseil de fondation. Heidi Hanselmann a remercié les membres sortants pour leur grand engagement personnel en faveur de la Fondation et des para et tétraplégiques. « Nous sommes reconnaissants d'avoir pu compter sur des gens comme Heinz Frei, Kuno Schedler et Jacqueline Blanc tout au long de ces années. »

## Une nouvelle élection complémentaire en 2021

Le neuvième membre sera élu dans les mois qui viennent. La commission de nomination a été mandatée de proposer au conseil de fondation une personne en fauteuil roulant avec les compétences correspondantes.

À présent, le conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques est composé comme suit : Heidi Hanselmann (présidente), Markus Béchir, Aline Isoz, Isabelle Lamontagne-Müller, Manuela Leemann, Barbara Moser Blanc, Adrian Ritz et Martin Werfeli. Le directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques est Joseph Hofstetter.

---

### Plus d'informations

Stefanie Schlüter, responsable Communication politique, Fondation suisse pour paraplégiques, tél. 041 939 61 15, [stefanie.schlueter@paraplegie.ch](mailto:stefanie.schlueter@paraplegie.ch), [www.paraplegie.ch](http://www.paraplegie.ch)

### Images

Images et graphiques en annexe à disposition dans le cadre de la publication du présent communiqué. Les droits d'auteur sont détenus par la Fondation suisse pour paraplégiques.



Markus Béchir est nouveau membre du conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques.



Adrian Ritz est nouveau membre du conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques.

### Fondation suisse pour paraplégiques

La Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) est la société mère du Groupe suisse pour paraplégiques et une des plus grandes œuvres solidaires d'utilité publique en Suisse. Des premières minutes suivant un accident en passant par la prise en charge médicale et la rééducation intégrale, le suivi des personnes para et tétraplégiques est garanti à vie, afin d'accompagner leur réinsertion dans la société de la façon la plus harmonieuse possible. Aujourd'hui, 1,8 million de membres de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques assurent une base financière aux activités de la Fondation. Près de 1800 collaboratrices et collaborateurs s'engagent chaque jour pour accomplir leurs tâches exigeantes. La FSP a été créée en 1975 par le D<sup>r</sup> méd. Guido A. Zäch. Plus d'infos sur [www.paraplegie.ch](http://www.paraplegie.ch).